

LE SUD

JOURNAL QUOTIDIEN.

ROULLIARD & CIE., Propriétaires.

BUREAU: BLOC BRUNSWICK, SOREL, P. Q.

J. B. ROULLIARD, Directeur.

TARIF DES ANNONCES
Première insertion...
Annonces répétées...

PRIX DE L'ABONNEMENT.

En An...
Trois mois...
Six mois...
Un an...

Cartes Professionnelles.

SOREL.

AVOCATS.

Germier & Germain, Avocats

26—Rue George—25

A. A. BRUNBAU, Avocat

Coin des Rues du Roi et George.

Wartel & Lacroix, Avocats

60 Rue du Roi.

E. A. D. MORGAN, Avocat

Commissaire pour Ontario et Manitoba, Coin des Rues George et Prince

Maurault & Comeau, Avocats

80—Rue George—80

Ethier & Lefebvre, Avocats

30—Rue George—30

J. J. VILLIARD, Avocat

89—Rue du Roi—89

J. P. VANASSE, Avocat

17—Rue George—17

NOTAIRES.

L. P. P. CARDIN, Député à l'Assemblée Législative pour le Comté de Richelieu, 86 Rue Augusta—86

W. CRAPPELAIN, N. P.

52—Rue George—52

J. G. GREISSI, N. P.

82—Rue du Roi—82

W. L. A. DESY, N. P.

Coin des Rues du Roi et George.

J. GUYRE-MONT, N. P.

Coin des Rues Charlotte et du Roi

J. N. MONDOR, N. P.

80—Rue George—80

A. P. BOUCHARD, N. P.

99—Rue du Roi—99

MÉDECINS

J. F. R. LATRAVERSE, Médecin et Chirurgien, 67—Rue Augusta—67

Dr. JOHNSTON, 52—Rue Sophie—52

Dr. A. BONDY, 29—Rue Elizabeth—29

Dr. PROVOST, 81—Rue Augusta—81

Drumeau & Sylvester, M. D. 84—Rue du Roi—84

Reproductions.

L'AFFAIRE CHAMBIGE

Cour d'Assises de Constantine.—Une cause célèbre.

Tout récemment, est venue devant la Cour d'Assises de Constantine (Algérie) l'affaire Chambigé.

On se souvient de ce drame d'un intérêt si poignant. Le 25 janvier dernier, vers trois heures de l'après-midi, sur les hauteurs de Sidi-Mabrouck, en face de Constantine, par delà le ravin du Rummel, une voiture de louage déposait à la porte d'une villa, un jeune homme de vingt-trois ans, M. Henri Chambigé, et une jeune femme de trente ans, Mme Grille.

La jeune femme gravissait lentement les marches du porron, et son compagnon ayant ouvert la porte, elle disparait aussitôt dans la maison; puis, entrant lui-même, après avoir, sur ton dégoût, averti le cocher qu'il "pourrait attendre assez longtemps", M. Chambigé prenait soin de fermer la porte à double tour.

Dix minutes après, se présentaient trois jeunes gens, le beau-frère et deux amis de M. Chambigé, à la recherche de ce dernier; ils interrogèrent le cocher et lui donnèrent des instructions sur un signal à leur faire différent, suivant que son voyageur sortirait seul ou accompagné de Mme Grille. Puis ils gagnèrent une allée détournée du jardin.

Une heure, deux heures s'écoulaient sans que dans la maison, dont les fenêtres étaient pourtant entr'ouvertes, on entendit le moindre bruit. Le cocher allait et venait, les jeunes gens restaient discrètement à l'écart.

À cinq heures et demie, rien n'avait encore trotté de silence, quand des détonations retentirent. On venait de tirer deux coups de revolver dans l'intérieur de la maison. Accourant en toute hâte, les trois jeunes gens se précipitèrent sur la porte d'entrée, et, ne pouvant la forcer, pénétrèrent par une petite porte de derrière. À ce moment, deux nouvelles détonations éclatèrent. Ils arrivèrent devant la porte de la chambre d'où elles partaient; mais la anse la porte était fermée; ils l'enfoncèrent et se trouvèrent en présence d'un horrible spectacle.

Sur un lit non défait était étendu comme après y avoir été déposé, le corps de Mme Grille, morte, la tête droite saignante, trouée par deux balles de revolver, la tête inclinée sur le traversin. Son visage était empreint d'une sérénité qui lui donnait une expression de douceur indéfinissable.

Au pied du lit, Henri Chambigé se traitait à genoux, criant: "Je l'ai tuée! je l'ai tuée! c'est elle qui l'a voulu!" Il avait lui-même la joue traversée par une balle. Un second projectile avait réussi légèrement sa barbe.

L'émoi fut immense à Constantine lorsque la nouvelle de l'événement se répandit. Mme Grille y jouissait de l'estime générale. Quel mystère cachait ce crime?

Le mystère n'est pas encore complètement éclairci. Henri Chambigé, traduit en Cour d'Assises, sous l'inculpation d'avoir attiré dans un guet-apens Madame Grille, soutient pour sa défense que cette dernière l'a suivi librement; que c'est elle qui l'a supplié de la tuer, et que, si lui-même est encore vivant, c'est que la tentative de suicide à laquelle il s'est livré a avorté.

Le jeune homme est le fils d'un notaire, qui était fort estimé à Constantine. Son père s'est suicidé, on ne sait pourquoi.

Sa mère s'est remariée avec un ancien officier, administrateur de la commune mixte, M. du Camper. En 1886, Chambigé a commencé son droit à Paris d'une nature délicate, nerveuse et mal équilibrée, il s'est intimement lié à des jeunes gens épris d'une certaine littérature, d'opinions de subtilités psychologiques; chercheur de sensations suraiguës, il a même écrit un livre bizarre qui a pour titre: De la dispersion infantile du cœur.

Les débats sont présidés par M. le conseiller Zill des Isles; les fonctions du ministère public sont remplies par M. Mailley, procureur général pour la Cour d'Alger.

Au banc de la défense ont pris place M. Durier, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, assisté de M. Sterlin, du barreau de Constantine; la partie civile est représentée par M. Trarioux, sénateur.

L'ACCUSÉ.

Après les formalités d'usage, le président donne l'ordre d'introduire l'accusé. Celui-ci est amené menottes aux poignets; plusieurs amis s'avancent vers lui et lui serrent les mains. Chambigé est un jeune homme blond, de taille moyenne, l'air très doux, fort intelligent. La voix est mal assurée quand il répond aux questions du président.

LES DEUX VERSIONS.

Après la lecture de l'acte d'accusation, le président fait un exposé très confus des faits. Il résume les deux versions en présence: d'après la première, Mme Grille, malade, très anxieuse, sujette à des crises cataleptiques, subissait l'influence de Chambigé, qui l'aurait amenée dans la villa de Sidi-Mabrouck et l'aurait hypnotisée, puis assassinée. C'est la version de la partie civile.

L'autre, celle de la défense, montre Chambigé et la victime unis depuis longtemps par des relations intimes; ils avaient décidé de fuir ensemble; mais, devant l'impossibilité matérielle de se procurer l'argent nécessaire pour le voyage, ils avaient subitement résolu de se tuer tous les deux.

L'INTERROGATOIRE.

L'interrogatoire commence. Le président, faisant preuve d'une bienveillance fort rare envers l'accusé, déclare, tout d'abord, qu'il n'a que d'excellents renseignements sur la vie de Chambigé. Il a été zélé pendant un an, puis est allé à Paris, afin d'y poursuivre ses études de droit; mais il les abandonna bientôt pour se livrer à des études littéraires et psychologiques.

Ce sont ces études qui, au dire du président Zill des Isles, auraient exercé sur le cerveau de l'accusé une influence néfaste.

Le président. — Pourquoi, le 25 janvier, n'êtes-vous pas parti avec votre mère pour la France?

R. — J'étais souffrant et je voulais revoir une fois encore Mme Grille. Je revins donc à Constantine; puis je me dirigeai vers l'habitation de Mme Grille. Elle me reçut, je ne jetai dans ses bras et longtemps nous pleurâmes. Enfin, elle s'écria: "C'est trop horrible! Je ne veux pas vous quitter; partons ensemble!" Après ces résolutions, je cherchai de l'argent avec mon ami Ricu et j'engageai des négociations avec le juif Isaac; mais elles n'aboutirent pas. Je retournai alors à Mansourah et fis part à Mme Grille de mes démarches vaines.

D. — Ainsi, vous pensiez à éloigner cette mère de famille de ses enfants; cette épouse de son mari?

R. — Il y a des moments d'exaltation où l'on perd la tête. C'était notre cas; c'est mal événement au point de vue social; mais j'ai assez étudié pour savoir qu'en psychologie comme ailleurs, il y a des faits inexplicables. J'adorais moi-même les deux petites filles de Mme Grille; mais une force invincible nous a précipités dans la fatalité.

Tel Chambigé a une crise de larmes et l'audience est suspendue de fait pendant quelques instants, puis il reprend: "Oui, je l'affirme, nous étions tous les deux dans un état d'exaltation tel, que j'en oubliais ma mère, mes sœurs, pour ne songer qu'à elle."

D. — Est-ce qu'une femme qui a l'intention de fuir ne prépare

pas sa malle, n'importe pas de linge? Or, on n'a trouvé aucun préparatif chez Mme Grille.

R. — C'est par un sentiment naturel de délicatesse que Mme Grille n'a rien voulu emporter. D'ailleurs, la simple prudence lui conseillait d'agir ainsi.

Chambigé raconte avec une grande clarté l'achat du revolver, sa seconde visite à Mme Grille dans l'après-midi; il fait un exposé saisissant de la dernière crise qui jette Mme Grille dans sa voiture particulière qui doit les emmener à la villa de Sidi-Mabrouck.

L'accusé dit que Mme Grille et lui avaient résolu d'en finir au plus tôt; et même si la leur avait été facilitée par la possibilité de se procurer la somme d'argent, il ne s'en serait pas moins tenu à son serment. C'était un sentiment de grande dévotion, la libération de tous les soucis d'une vie fatigante.

Chambigé raconte la scène de la villa: Mme Grille allait à la mort avec une grande sérénité; elle lui avait fait promettre de la tuer et de se tuer ensuite.

Nous entrâmes dans la villa, poursuit Chambigé, et, elle me commanda de la tuer; elle ajouta même: "Quel dommage que nous n'ayons pas tué les petites, nous les aurions tuées avant nous." (Murmures d'indignation dans l'auditoire.)

J'eus un mouvement de recul, d'hésitation; mais, comme elle fermait les yeux, je tirai.

Chambigé s'affaissa sur son banc en sanglotant. Le président lit la première déclaration de Chambigé dans l'instruction et demanda à l'accusé comment il se fait qu'il ne soit pas parvenu à se tuer après le meurtre.

R. — J'étais trop ému; ma première balle ne l'avait pas tué, sur le coup et je fus obligé de tirer une seconde fois; puis, quand je la vis morte, j'appuyai mon arme sous mon palais; mais je tremblais trop; la balle me traversa seulement la joue; encore une fois j'essayai, mais je me rai de nouveau.

D. — Mais vous aviez encore deux balles dans le revolver; comment ne vous en êtes-vous pas servi avant l'arrivée des premiers témoins?

R. — Quand on vient de tuer la femme qu'on aime, on a totalement perdu la conscience du moi.

D. — La famille Grille soutient que cette dame est morte victime de vos manœuvres et assassinée?

R. — Comment voulez-vous que j'aie assassiné la personne que j'aimais plus que tout au monde? Nous avons voulu mourir ensemble et il n'y a eu de ma part ni manœuvres, ni suggestion. Il y a eu de l'attraction mutuelle, je le répète.

D. — On a saisi chez vous des lettres signées "Magdeleine" et une boucle de cheveux; vous prétendez que cela vient de Mme Grille, et cependant son mari ne reconnaît ni les cheveux ni l'écriture de sa femme.

R. — C'est que M. Grille a tout intérêt à nier. Le défilé des témoins commence ensuite. M. Rien, un ami de l'accusé, narre les démarches faites en compagnie de Chambigé pour trouver de l'argent. Frappé de la nervosité de son ami, il prit une voiture avec Gérin-Roze et se rendit à Sidi-Mabrouck. Ils restèrent dans le jardin, sachant que Chambigé et Mme Grille étaient enfermés dans le pavillon, où ils ne pénétrèrent qu'en entendant les détonations.

Mme Grille me répondit: "Il va partir et je n'en suis pas fâchée; car son regard m'impressionne étrangement!"

On commença l'audition des témoins cités à la requête de la partie civile. Le premier entendu est le général de division Ritter. Il a parfaitement connu la famille Grille. Madame Grille était une parfaite honnête femme et une excellente mère; aussi se refusait-il à croire que cette dame ait jamais failli à son devoir.

Mme Ritter vient confirmer la déposition de son mari; comme lui, elle est parfaitement convaincue de l'innocence de la victime.

M. Durier demanda à entendre de nouveau l'expert en écritures. Celui-ci est rappelé à la barre; il renouvelle sa déposition du matin. Le défenseur de l'accusé essaya de réfuter les affirmations du témoin.

M. Schérer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, déclare qu'il connaissait depuis longtemps M. et Mme Grille. Jamais les employés et ouvriers de son administration n'ont mis en doute leur parfaite honorabilité. Le témoin, qui a eu M. Grille sous ses ordres, déclare que c'est un homme absolument honorable, inattaquable, et il ajoute que si les ouvriers de l'Est-Algérien avaient su ce qui s'était passé à Sidi-Mabrouck avant la sortie des ateliers on n'aurait pas eu à rendre justice au grand lui.

M. Mathieu, colonel de génie, vient déclarer qu'il avait passé les jours qui ont précédé le crime dans la famille Grille. Il avait remarqué que Mme Grille était triste; mais il mettait cela sur le compte de l'anniversaire de la mort de son enfant.

On entend ensuite plusieurs autres témoins dont les dépositions n'apportent aucun fait nouveau. M. Lempereur, expert en écritures, est le dernier entendu. C'est lui qui clôt la série des témoins cités par la partie civile.

LES TÉMOINS À DÉCHARGE.

C'est maintenant le tour des témoins à décharge. M. Du Camper, administrateur à Châteaupu-du-Rummel, qui a épousé la mère de Chambigé, venue en 1886, a remarqué que Mme Grille parlait souvent de suicide et Mme du Camper lui fit même des observations à ce sujet. Quand sa femme fut malade, du Camper télégraphia à Chambigé qui arriva aussitôt et s'installa au chevet de sa mère.

C'est à Alger que le témoin a appris la catastrophe.

Mme du Camper, mère de l'accusé, est une femme de quarante-sept ans; elle dépose avec beaucoup de fermeté: "J'ai connu Mme Grille en 1885, et peu après nos relations devinrent très intimes. J'aimais Mme Grille comme une de mes filles; elle était si bonne que je n'hésitais pas à lui confier mes enfants quand j'avais à m'absenter, et lorsque Henri était là, il allait voir tous les jours ses sœurs. C'est à ce moment-là, sans doute, que l'intimité s'établit entre eux."

D. — Est-ce que Mme Grille vous avait parlé de suicide?

R. — Parfaitement, et un jour même, à la villa, elle prit un flacon de laudanum qui se trouvait sous une armoire et me dit: "Y en aurait-il assez pour mourir?"

Souvent elle passait des accès de gaieté à la tristesse la plus profonde et, comme je l'interrogeais sur cet état, elle se jeta dans mes bras en pleurant et s'écria: "Oh! vous ne m'aimez pas tant, si vous me connaissiez davantage!"

La sermonnai, et elle me promit d'être dorénavant très sage. Quant à mon fils, je n'ai qu'à me louer de lui; il n'a jamais fait de débauches, était sobre et travaillait énormément. Me Trarioux demanda si Mme du Camper savait comment était née la passion de Chambigé pour Mme Grille.

R. — Je suis convaincu que Mme Grille a été parce qu'elle était malade et je suis convaincu également qu'elle avait averti son mari qu'elle ne l'aimait plus.

Pendant cette déposition, qui produisit sur l'auditoire une certaine impression, l'intervint M. Grille, qui assiste à l'audience, pleura abondamment.

Chambigé partit de Paris et M. Noël Martin vint à Constantine peu de jours après l'événement fatal. Il fut appelé à l'instruction et crut dans l'intérêt même de son ami, devoir remettre les lettres qui lui avaient été confiées.

M. Noël Martin prétend que M. Lascoux, juge d'instruction à Paris, lui aurait déclaré que devant sa déposition si grave, M. Grille ferait bien de demander le relax de Chambigé pour sauvegarder l'honneur de Mme Grille.

Le procureur général proteste vivement contre cette déclaration au nom de la magistrature française. M. Noël Martin termine en affirmant son amitié pour Chambigé.

Le troisième jour des débats, Henri Chambigé fait rébellion mal à voir. On se demande s'il pourra supporter l'audience. Tout son corps est secoué par un tremblement nerveux et à chaque instant il éclate en sanglots.

L'audition des témoins à décharge continue. M. le docteur Poulet, médecin militaire, chef de l'hôpital militaire de Constantine, engage, avec les médecins du Parquet, une controverse des plus vives et conteste que les premières constatations médicales aient été faites d'une façon complète.

Il est exact, en effet, que l'autopsie n'a été faite que onze jours après la mort. Le docteur Poulet y a assisté et, après avoir protesté contre cet inconvénient, il déclare qu'il est résulté pour lui de cet examen, la preuve que la malheureuse femme était atteinte d'une maladie de foie de plus graves. Le docteur Poulet apporte même à la Cour une petite bouteille renfermant soixante-quinze calculs extraits par lui du foie de Mme Grille.

Interpellé par Me Durier sur le point de savoir si cette affection de foie était de nature à donner à Mme Grille des idées noires, le docteur Poulet répond que la chose n'est pas douteuse.

M. Raby, pharmacien à l'hôpital militaire de Constantine, a été chargé de l'examen chimique des entrailles de Mme Grille. Je n'ai trouvé, dit-il, absolument aucune trace de stupéfiant quelconque. Il est certain que Mme Grille n'a été ni anesthésiée, ni chloroformée, ni endormie par un moyen quelconque. Je n'ai pas trouvé davantage de poison. Il est certain que Mme Grille n'a pas été foudroyée avec de l'acide prussique. Mais la science ne connaît pas les réactifs de tous ces poisons. J'avais même cru, à un moment donné, constater la présence de l'atropine; un examen plus profond m'a donné à croire qu'il ne s'agissait là que d'un phénomène naturel provenant de la putréfaction.

Me Trarioux. — Il n'a été procédé à l'autopsie que onze jours après la mort. Le docteur ne sait-il pas que certains poisons végétaux disparaissent au bout de vingt-quatre heures sans laisser aucune trace? C'est l'opinion du docteur Brouardel.

Le témoin. — C'est la mienne également. M. Mercier, ancien maire de Constantine, avocat et expert en écritures arabe et française, déclare que pour lui l'identité n'est pas douteuse entre certains caractères des lettres attribuées à Mme Grille, trouvées chez Henri Chambigé, et l'écriture même de cette dame; il a été frappé de ressemblances multiples.

La Cour entend encore quelques intimes, quelques compagnons d'études d'Henri Chambigé. Rien de plus éloquent, de plus touchant que ce témoignage unanime apporté à l'accusé avec tout le cœur et toute la chaleur communicative de la jeunesse.

Mais comment Mme Grille est-elle venue à la villa de Sidi-Mabrouck, et comment a-t-elle pu y rester deux heures? Rien de plus simple à expliquer que

M. Funck Brentano, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'arsenal, déclare qu'il a travaillé longtemps avec Henri Chambigé, que jamais il n'a connu caractère plus loyal, une nature plus séduisante, et que sa femme et toute sa famille partageait l'estime profonde que les qualités de cœur de l'accusé lui ont inspirées.

M. Funck Brentano s'est aperçu seulement que le pessimisme de la littérature contemporaine avait exercé un effet fâcheux sur la nature déjà exaltée de son ami. A la nouvelle du drame de Sidi-Mabrouck, le témoin n'a pas douté qu'Henri Chambigé se fût suicidé avec la femme qu'il aimait et qui l'aimait. Il écarte avec indignation toute idée d'assassinat ou d'empoisonnement.

Le docteur Poulet, appelé à la barre pour être confronté avec le médecin du parquet, le docteur Leroy, décoré du Bourget, affirme que la tentative du suicide d'Henri Chambigé a été sérieuse et que, si son revolver avait dévié d'un millimètre, il se fût certainement tué.

Me Trarioux, partie civile, se lève ensuite et demande pour la forme, au nom de la famille Grille, un franc de dommages-intérêts. Le sénateur de la Gironde commence par demander pardon à la mère d'Henri Chambigé du langage qu'il va être obligé de tenir, que son devoir lui impose.

Mais Chambigé est un assassin qui s'est repêché dans sa lâcheté, comme il s'est exalté dans son orgueil. C'est une nature romanesque et perverse qui n'a pas crant d'associer à la honte de son crime la malheureuse femme dont il a pris la vie et qui n'est plus là pour se défendre. Non, dit Me Trarioux, le meurtre abominable dont vient répondre Henri Chambigé n'est pas un meurtre sublime. C'est un lâche assassinat et, quant à lui, une balle à travers la joue a suffi pour lui rendre le sentiment de sa conservation personnelle.

Me Trarioux trace un portrait éloquent de Mme Grille, le type accompli de la pureté et de la grâce, qui ne vivait que pour son mari et ses enfants.

Quant à Henri Chambigé, il est venu au monde marqué par le sceau de la fatalité, sous l'empire d'une hérédité redoutable, il a eu, tout enfant, des idées de suicide et il a traité avec ennui, dès l'adolescence, sa misérable petite creature. Lui-même s'est analysé et a reconnu qu'il était un déséquilibré, un impuissant, tourmenté par le perpétuel avortement de ses rêves.

Pour son malheur, cette analyse sans frein a été atteinte encore par la littérature pessimiste, si fatale aux cerveaux d'argile qu'elle déforme et qu'elle dégrade sans remède.

Le jour même de sa mort, Mme Grille laissait inachevée une lettre à une de ses parentes, parlant de mille petits incidents de la vie quotidienne, d'un déjeuner d'enfants qu'elle vient de recevoir.

Cette dernière lettre, s'écrie Me Trarioux, proteste à elle seule contre l'infamie des accusations portées contre Mme Grille. Elle n'a pu laisser tomber la plume pour courir au suicide et à la honte. La conscience n'a pas de ces effondrements subits. Cette mère n'a pas pu avoir la cruauté de mourir sans embrasser, une dernière fois ses enfants.

Henri Chambigé essaie d'expliquer qu'il avait pris possession de cette âme et qu'elle lui appartenait tout entière. Il produit des lettres mais ces lettres constituent des faux abominables et l'expertise l'a prouvé. Henri Chambigé a dû s'écrire à lui-même des lettres d'amour pour appuyer, aux yeux de ses amis, une prétention d'une incroyable fatuité, et il ne lui était pas difficile de mettre ces lettres à la poste par des amis ou par des femmes à Constantine même.

Mais comment Mme Grille est-elle venue à la villa de Sidi-Mabrouck, et comment a-t-elle pu y rester deux heures? Rien de plus simple à expliquer que

(Continué à la 3e page)

LE SUD Journal Quotidien PUBLIE ET IMPRIME PAR ROULLIARD & C<sup>ie</sup> SOREL, P. Q.

AVIS IMPORTANT. Nous prenons la liberté d'informer nos amis et agents...

Administration. M. A. Campaner est notre agent à Montréal...

Sorel, Vendredi, 14 Dec. 1888. PARLEZ DONC FRANCHEMENT!

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

LA MORASSE. Qu'est-ce que cela peut bien être, allez-vous dire...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

Notes de Sorel. CLUB DE RIQUETTES. MM. J. A. L. Aubin et Conrad Lefebvre...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. LÉGUMES. Patates le minot...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. GRAINS. Blé le minot...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. VOLAILLES ET OISEAUX. Din des la couple...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. VIANDES. Bœuf la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. PRODUITS DE LA FERME. Beurre frais la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. DIVERS. Miel coulé la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. DIVERS. Miel en gâteau la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. DIVERS. Miel en gâteau la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. DIVERS. Miel en gâteau la lb...

MARCHÉ DE SOREL. SOREL, 15 Décembre 1888. DIVERS. Miel en gâteau la lb...

Bureau DE Poste DE SOREL. SERVICE D'HIVER. DÉPÊCHES, DISTRIBUÉES, FERMÉES.

Bureau DE Poste DE SOREL. SERVICE D'HIVER. DÉPÊCHES, DISTRIBUÉES, FERMÉES.

Bureau DE Poste DE SOREL. SERVICE D'HIVER. DÉPÊCHES, DISTRIBUÉES, FERMÉES.

"LE BRUNSWICK" ERIGE EN 1825 A SOREL. Ce magnifique hôtel...

PIANOS ! PIANOS Laurent, Laforce & Bourdeau. Maison fondée en 1860.

PIANOS ! PIANOS Laurent, Laforce & Bourdeau. Maison fondée en 1860.

PIANOS ! PIANOS Laurent, Laforce & Bourdeau. Maison fondée en 1860.

STOCK DE CHAUSSURES Bien assorties à vendre En Bloc ou en Detail A PRIX REDUITS

STOCK DE CHAUSSURES Bien assorties à vendre En Bloc ou en Detail A PRIX REDUITS

STOCK DE CHAUSSURES Bien assorties à vendre En Bloc ou en Detail A PRIX REDUITS

Marchands-Tailleurs Habillements de \$8.00 en montant. Pantalons de \$2.00 en montant.

A. PARADIS & C<sup>ie</sup>. En face du Marché, 15 Nov. 1a.

J. A. GERMAIN SOREL, P. Q. Cultivateurs Attention.

Rémi Paul Peintre de la Ville de Berthier. TAPISSIER, BLANCHISEUR, ETC., ETC., ETC., LTC.

Banque du District de Richelieu. (NON-INCORPORÉE) Argent à prêter.

Allons au Magasin Bon Marché. On est toujours certain d'avoir les marchandises de la plus haute nouveauté.

TROIS JEUX DE CARDES. 2 piques, (DEMELOIRS) Foule et presse.

Remède de Leduc pour la COQUELUCHE. Par devant les témoins soussignés, Z. Sancerter...

J. H. WRIGHT SOREL. Notre nouvel assortiment de Bouterettes est arrivé...

J. H. WRIGHT SOREL. Notre nouvel assortiment de Bouterettes est arrivé...



PAROISSIEN DU MOI

Colonne Carsley

Montréal, 16 Novembre 1888.

La voiture dans laquelle se trouvait Alonso Cano et Rosales... La voiture dans laquelle se trouvait Alonso Cano et Rosales...

Et arrivés venant avec leur voiture... Et arrivés venant avec leur voiture...

Le moment où les portières s'ouvrirent... Le moment où les portières s'ouvrirent...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

Alors, chose étrange... Alors, chose étrange...

R. R. R. Le remède le meilleur et au prix le plus bas pour les familles, qu'il y ait dans le monde.

RADWAY'S READY RELIEF. Le remède le plus sûr et le plus certain pour les Douleurs.

RADWAY'S Sarsaparillan Résolvant. Pour la guérison de toutes les Maladies Chroniques.

LA PEAU. Après avoir fait un bon usage de RADWAY'S Sarsaparillan Résolvant...

PILULES DE RADWAY. LE GRAND REMÈDE POUR LE POIR.

T. DENIS, Voiturier, 1331, RUE ONTARIO.

JAMES PYLE'S PEAPLINE. LA GRANDE INVENTION POUR LAVAGES FACILES.

CARTER'S LITTLE PINK PILLS. 'ESPIULES DE CARTER POUR LE FOIE GUERISSENT.

LE MAL. Le légers et le meilleur remède pour les maux de tête.

A. HURTEAU & FRÈRE. Bois de Sciage. 62, rue Saint-Jacques.

LES FAITS. COOK'S FRIEND. Le remède le plus sûr et le plus certain pour les Douleurs.

Dubamel, Rainville & Mareau. AVOCATS, No 7 place d'Armes.

COFFRES-FORT. PHÉNIX. Le remède le plus sûr et le plus certain pour les Douleurs.

La Gardienne. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

VICTOR HUGO. BON MARCHÉ INOUI!!!

INSTITUT MEDICAL. Pour le traitement spécial des maladies chroniques.

LIQUEUR DE LOURDES. Cette eau bénite de Lourdes...

CASTOR-FLUID. Un remède pour les maux de tête.

ETABLISSEMENT DE MEUBLES. STEWART. 1828 & 1834 RUE NOTRE-DAME.

Pectoral-Crise d'Ayer. Il n'y a pas de maladie aussi pernicieuse que celle qui affecte la gorge.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Le Renouveur des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

LA TEINTURE DE BUCKINGHAM pour les Favoris.

Adresses (Directo ry)des principales maisons d'affaires de Sorcl.

OFFICIERS PUBLICS. L'Hon. Juge Alphonse Ouhms, Juge MAGISTRATS, Charles Dorion, G. I. Barthe.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

Hotel-de-Ville. L. T. Trempe, Elie Senecal, Olivier Lesieur, Pierre Paillier, David Lavallée, P. B. Duchemin, F. Patenaude, Wm Boivin, E. Gendron, Didace Guéremont.

HUISSIERS. Charles Weillbrenner, J. O. Dauphinais, M. DeBois, D. Guéremont.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

ENCANTEURS. M. DeBois, J. O. Weillbrenner, H. Mountain.

AMUSEMENTS. Salle de Théâtre de l'Hotel-de-Ville, Théâtre des Variétés, Patinoir Boivin.

FERBLANTIER PLOMBIEURS. J. B. Courcloué, fils, Edouard Courcloué, William Coté, G. Bernier, Dano Vvo Grégoire, A. Garceur, fils & Cie.

HOTELS. Hotel Brunswick, Rue de la Reine, près du débarcadere de la Cie Richelieu-Voir annonce.

RESTAURANTS. S. Talbot, J. Parent, M. Forget, Boucher, E. Boucher.

PHOTO-ARTISTE. C. T. Desjarlais-Voir annonce.

CHAPELLERIE & FOURRURES. L. S. Robitaille.

TAILLEURS. A. Paradis-Voir annonce, M. Robitaille-Voir annonce, O. Lebeuf, G. Veillard, E. Brassard, D. Finlay, L. Ethier, A. Laire & Vadeboncoeur.

Magasins de Modes. Madame Gobeil, Madame Vve U. Chaplainne, Madame Robitaille.

PHARMACIENS. Bruneau & Sylvestre-Voir annonce, Madame Vve Provost.

CHAUSSURES. Elie Senecal & Cie, Marchands de Chaussures, Coins des Rues Augusta et de St-Jacques, Sorcl, P. Q.